

Décarboniser
l'économie
prendra
du temps,
dit McKenna

Page A 4



**Attentat
de Lahore**
Rafle policière
chez les
extrémistes

Pages A 8 et B 7

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVII N° 68

LE DEVOIR, LE MERCREDI 30 MARS 2016

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$



YOANIS MENGE

ÎLES DE LA MADELEINE

Tragédie aérienne aux Îles

Le chroniqueur et ancien
politicien Jean Lapierre
est parmi les sept victimes

KARL RETTINO-PARAZELLI
MARCO FORTIER

«Une tragédie épouvantable»: la mort du chroniqueur Jean Lapierre et de quatre membres de sa famille, venus assister aux funérailles du patriarche décédé au cours des derniers jours, a provoqué une onde de choc qui s'est fait sentir dans tout le Canada.

La cause de l'écrasement du petit avion Mitsubishi MU-2B-60, qui a tué les sept personnes à bord — cinq passagers et deux membres d'équipage —, restait à déterminer au moment d'écrire ces lignes, tard mardi soir. L'avion a percuté le sol à Havre-aux-Maisons, à environ 4 kilomètres de l'aéroport des îles de la Madeleine, vers 11 h 40 (12 h 40 aux Îles) mardi.

Jean Lapierre, 59 ans, sa conjointe Nicole Beaulieu, ses frères Marc et Louis Lapierre et sa sœur Martine Lapierre ont perdu la vie dans l'accident. Les deux autres victimes sont les membres de l'équipage, Fabrice Labourel et Pascal Gosselin, qui était pilote et président de l'entreprise Aéro Teknic, établie à l'aéroport de



Jean Lapierre

Le petit avion Mitsubishi MU-2B-60 s'est sectionné en trois parties sous la force de l'impact.

VOIR PAGE A 10 : TRAGÉDIE

Lire aussi · Jean Lapierre, 1956-2016. Le décès tragique de Jean Lapierre a provoqué une onde de choc dans le milieu politique et médiatique. Portrait de la carrière de ce Madelinot d'origine qui fut un libéral de longue date, mais aussi un fondateur du Bloc québécois, en plus d'être un communicateur passionné, populaire et influent. Page A 3

RÉGION DE QUÉBEC Deux fois moins de travailleurs sociaux en CLSC

ISABELLE PORTER
à Québec

La réforme des services de première ligne du ministre de la Santé Gaétan Barrette commence à se faire sentir dans la région de Québec où 46% des travailleurs sociaux des CLSC se préparent à être transférés dans les groupes de médecine familiale (GMF).

Sur les 59 travailleurs sociaux qui travaillent dans la région de Québec, 27 seront transférés vers les groupes de médecine familiale au cours des prochains mois. En ajoutant les autres professionnels (nutritionnistes, psychologues, physiothérapeutes, personnel infirmier, etc.), ce sont 42 professionnels qui désertent les CLSC de la région au cours des prochains mois.

Une situation vivement dénoncée par les syndicats. «On savait que ça s'en venait, mais la hauteur des ressources [déplacées] nous a fait sursauter», explique Danny Roy, le président du Syndicat des professionnel(le)s de la santé et des services sociaux (SPSSS) affilié à la CSN.

Les syndicats sont particulièrement préoccupés par le sort des patients sans médecin de famille. «Si on extrait la moitié des ressources en CLSC, on va créer nécessairement un engorgement.» À l'heure actuelle, les personnes qui se présentent dans un CLSC peuvent voir un travailleur social en moins d'une heure. Or, M. Roy souligne que les «familles qui viennent

VOIR PAGE A 10 : CLSC



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Le réalisateur et producteur Jean Bissonnette en 2013

JEAN BISSONNETTE 1934-2016 Un pionnier de la télé moderne

CAROLINE MONTPETIT

Jean Bissonnette, le grand timonier de la télévision québécoise moderne, est mort mardi à l'âge de 82 ans. Celui qui a fait rire le Québec, de *Moi et l'autre* à *La petite vie*, en passant par le *Bye Bye* ou *Appelez-moi Lise*, celui qui a produit les grands de la chanson québécoise, de Gilles Vigneault à Roch Voisine, s'est éteint à l'hôpital.

Guy A. Lepage, qui se considérait comme le fils spirituel de Jean Bissonnette, a écrit sur son fil Twitter, à l'an-

nonce de ce décès: «Mon ami et papa de remplacement Jean Bissonnette est décédé aujourd'hui. Il était le producteur de Un gars, une fille. Entre autres.»

L'automne dernier, Jean Bissonnette recevait le prix Guy-Mauffette des Prix du Québec, qui récompense un artisan de la radio et de la télévision. «Le star-system qu'il contribue à édifier constitue d'ailleurs la clé de voûte du succès de notre télé des variétés», écrivait-on de lui à cette occasion. Déjà, en 1955, c'est Jean Bissonnette qui était derrière l'émission pour enfants

VOIR PAGE A 10 : PIONNIER

AUJOURD'HUI

Actualités · Autopsie d'un fiasco. Notre chroniqueuse Francine Pelletier revient sur l'acquiescement de Jian Ghomeshi des accusations d'agressions sexuelles. Page A 9

Économie · Cotisations à l'assurance-emploi. Trudeau brise une promesse faite pour favoriser l'emploi des jeunes. Page B 1

Culture · Café Society, dernier film du réalisateur Woody Allen, sera projeté en ouverture du 69^e Festival de Cannes. Page B 10



Avis légaux..... B 4
Décès..... A 6
Météo..... B 6
Mots croisés..... B 6
Petites annonces..... A 6
Sudoku..... B 3



**Désolé, votre
pharmacien
n'est pas
disponible**

Monsieur le Premier Ministre Couillard
Monsieur le Ministre Barrette

Vos compressions forcent les pharmaciens
à abolir des postes et à réduire l'accessibilité
pour les patients.

En imposant des compressions de près de 50 M\$ aux pharmaciens depuis plus de six mois sans mettre en place les mesures d'atténuation prévues, vous mettez en péril la première ligne de soins qui fonctionne le mieux dans notre système de santé.

Les ponctions dans les pharmacies du Québec font très mal et ont un impact direct sur la santé des Québécois.

Les pharmaciens et leurs patients méritent mieux que l'indifférence du gouvernement! **Honorez votre parole.**

JEAN LAPIERRE 1956-2016

Ce libéral fondateur du Bloc québécois

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le commentateur et ex-politicien Jean Lapierre s'est éteint mardi sur ces mêmes îles de la Madeleine où, 26 ans plus tôt, il avait concocté l'initiative qui allait le plus marquer sa carrière politique: la fondation du Bloc québécois.

Jean Lapierre n'est âgé que de 23 ans lorsqu'il entre pour la première fois à la Chambre des communes en 1979, dans l'opposition. Il est réélu en 1980 sous un Pierre Elliott Trudeau revenu de sa retraite et il obtient son premier poste de ministre d'État (Jeunesse, Santé et Sport amateur) en toute fin du règne libéral, lorsque John Turner prend la direction du Parti libéral (PLC). Il résistera à la vague bleue de Brian Mulroney, qui balaye le Québec en 1984, en conservant son siège de Shefford.

Il se fait remarquer par le caractère incisif de ses questions au Parlement. Mais c'est à cause du rôle qu'il joue dans la guerre intestine tiraillant le PLC que Jean Lapierre devient un personnage incontournable de la scène politique fédérale québécoise. Jean Lapierre est un inconditionnel de Paul Martin et... ne piffe pas Jean Chrétien. Aussi, lorsque la course à la chefferie oppose les deux hommes en 1990, il choisit son camp facilement. L'époque est houleuse: Brian Mulroney échoue au même moment à faire accepter l'accord du lac Meech.

Le 23 juin 1990, jour de la mort officielle de l'accord, Jean Chrétien est élu chef du PLC à Calgary. Il est embrassé par Clyde Wells, le premier ministre de Terre-Neuve qui a refusé de soumettre l'accord à un vote et qui incarne aux yeux des Québécois son fossyeur.



Jean Lapierre fera un retour en politique fédérale active en 2004 lorsque Paul Martin est élu chef du Parti libéral du Canada.

L'image est forte. Des délégués québécois, dont Jean Lapierre, nouent un brassard noir autour de leur bras. Lui et Gilles Rocheleau claquent la porte du PLC. «*J'ai trop de fierté pour m'associer, même une minute, à Jean Chrétien*», dira-t-il. Il écrira même à Jean Chrétien une lettre ouverte pour expliquer sa décision. «*Il ne fait aucun doute dans mon esprit que, sans vos basses et tortueuses manœuvres, nous aurions le 23 juin proclamé le retour du Québec dans la grande famille canadienne. Aujourd'hui, comme tous les Québécois, je suis déçu, je me sens humilié et je sais que*

vous nous avez trahis.»

C'est bien là tout le sens de l'action politique sur la scène fédérale de Jean Lapierre, estime le député bloquiste Louis Plamondon, qui a été avec lui aux premières loges de la création du Bloc québécois. «*Souverainiste, il ne l'a été que pour mettre de la pression sur Ottawa pour que le fédéralisme soit renouvelé. Comme le veut la formule populaire, il voulait un Québec indépendant dans un Canada fort!*»

Gilles Duceppe abonde. «*Il était souverainiste. Il était un peu comme les Québécois: ça change selon le contexte. C'est ce qui s'est passé.*»



Lucien Bouchard écoute Jean Lapierre, alors membre du Bloc québécois, parler aux médias, en septembre 1990 à Montréal.

1993, quelques semaines avant le déclenchement électoral, pour devenir commentateur.

Louis Plamondon ne garde de lui que de bons souvenirs, autant du politicien habile que de l'analyste politique équilibré. «*Il donnait une chance à tout le monde. Il n'était pas partisan. [...] C'est un type qui pouvait se promener au congrès du Parti québécois et tout le monde le saluait pareil. C'est le politicien le plus habile que j'ai rencontré.*»

Gilles Duceppe se souvient de lui comme «*le collègue dont j'étais le plus proche*». «*Je lui avais parlé d'un camping où j'étais allé en 1972 et il m'avait dit: "Maudît! J'ai ramassé les vidanges là!" On avait neuf ans de différence.*» Il estime que le rôle de Jean Lapierre au Bloc «*était important. Il connaissait mieux la Chambre et il amenait un équilibre plus progressiste que ceux qui venaient de chez les conservateurs.*»

Jean Lapierre fera un retour en politique fédérale active en 2004 lorsque Paul Martin est enfin élu chef du PLC. «*Quand il avait des amis, il était fidèle à ses amis*», a relaté Michel C. Auger sur les ondes de Radio-Canada. Aussi, même si des gens lui avaient dit qu'il ne pouvait retourner en politique après être passé du PLC au BQ, Lapierre aurait répondu: «*Oui, c'est correct, mais Paul veut*

que j'y aille, alors je vais y aller.»

Jean Lapierre se fera élire dans Outremont, deviendra ministre des Transports et surtout lieutenant québécois alors que fait rage le scandale des commandites. Jean Lapierre sera réélu en 2006, mais partira l'année suivante pour retourner à ses micros.

Mardi, plusieurs politiciens actifs ont voulu souligner son départ. L'ancien premier ministre Jean Chrétien a déclaré que «*Jean Lapierre s'est distingué par son grand attachement à la vie publique. Il était trop jeune pour nous quitter.*»

Le premier ministre Justin Trudeau a déploré une «*grande perte pour le monde politique*». Un héritage salué aussi par le chef du NPD, Thomas Mulcair, pour qui le pays s'ennuiera «*des chroniques hautes en couleur de ce communicateur né qui, la plupart du temps, réussissait à dicter l'enjeu politique du jour*». Le conservateur Gérard Deltell s'est souvenu de celui qui «*était le confessionnal de tous les politiciens, de quelque palier que ce soit*». Quant au maire de Montréal, Denis Coderre, il a décrit Jean Lapierre comme un «*passionné*» qui a redéfini le mot «*incontournable*».

Avec Marie Vastel
Le Devoir

Un acteur de premier plan de la scène politique

Québec — La classe politique québécoise a rendu hommage mardi à un commentateur incontournable, Jean Lapierre. «*Quand il parlait, on l'écoutait*», a résumé l'ex-chef adéquate Mario Dumont sur les ondes de TVA. Le bourreau de travail, qui était doté d'un carnet de contacts sans pareil, était toujours «*apprécié*», mais parfois «*craint*», a souligné M. Dumont, qui l'a côtoyé au fil des 25 dernières années. «*Jean était devenu une référence.*»

Le chroniqueur «*passionné et passionnant*» employait de «*très bonnes tactiques*» pour arracher des confidences aux acteurs de la scène politique, se remémorait l'ex-première ministre Pauline Marois. L'ancien élu fédéral

donnait régulièrement des leçons de «*gros bon sens*» au «*monde politique*» qu'il «*aimait*» et qui l'aimait, a-t-elle fait remarquer.

Le chef péquiste Pierre Karl Peladeau a décrit M. Lapierre comme «*un politicien et un analyste politique respecté*» doté d'«*un vocabulaire coloré et [d']un franc-parler*».

Le chef caquiste François Legault a rendu hommage à «*un grand Québécois*» qui «*était bien plus qu'un redoutable commentateur: il était un confident, une oreille attentive, un compagnon de tous les jours*».

«*Tu étais aimé et admiré. Merci pour tout ce que tu nous as donné*», a écrit le premier ministre Philippe Couillard sur Twitter.

Marco Béclair-Cirino

Un « Fred Pellerin politique », se souvient Paul Houde

Décès d'un communicateur passionné, populaire et influent

STÉPHANE BAILLARGEON

Ce n'était pas seulement un chroniqueur: c'était un formidable communicateur capable de rendre intéressantes (et souvent amusantes) toutes les informations politiques, des plus pertinentes aux plus insignifiantes. L'animateur Paul Houde, qui le recevait quotidiennement à son émission *Montréal maintenant* du 98,5 FM, la plus écoutée dans la région métropolitaine, a résumé autrement, en ondes, mardi, ce simple et imparable constat en parlant de Jean Lapierre comme «*du conteur du village*».

En entrevue au *Devoir*, il a rajouté d'autres métaphores habiles et éclairantes. «*Jean traitait la politique comme si c'était du sport professionnel*», dit l'animateur en deuil. *On écoute un Ron Fournier qui parle par exemple du Canadien de Montréal: c'est drôle, c'est passionné, mais c'est fait avec travail et recherche. Jean Lapierre allait auprès des gens et les gens allaient auprès de lui. C'est pour ça que je dis qu'il faisait un peu penser à un conteur. C'était une sorte de Fred Pellerin politique.*»

Il avait aussi un sens aigu et original de la formule. M. Houde en cite de célèbres, sans compter le fameux «*salut, salut*» lancé à ses interlocuteurs. Il disait, par exemple: «*Le discours était tellement plate qu'il était plus excitant de regarder la peinture sécher sur un mur.*» Ou encore: «*On est pauvre comme un crucifix plumé.*» Son ami en rigole encore, mais ajoute aussitôt: «*Je dis ça et j'ai le goût de brailler.*»

L'animateur rappelle que Jean Lapierre passait ses journées et ses week-ends à courir le Québec pour couvrir des événements et ramasser des informations qu'il inscrivait dans son «*missel*» (dixit M. Houde), un petit carnet noir. «*Je me souviens, il y a quelques années, il s'est débarrassé de sa petite Mercedes parce qu'elle était rendue à 500 000 km*



Jean Lapierre, devenu animateur à la radio, s'apprête à faire une interview avec Jean Chrétien, alors premier ministre du Canada, en novembre 2000.

au compteur. On ne retrouvera pas quelqu'un de passionné comme lui dans les prochaines années. Il est irremplaçable.

Paul Arcand se souvient lui aussi d'un passionné, qu'il considérait comme «*le chroniqueur politique le plus influent au Québec*». Il ressentira un vide immense en animant son émission au 98,5 FM, ce mercredi matin. «*Ce sera sans doute l'émission la plus difficile à faire.*»

«*Facile d'approche*»

Liza Frulla appuie aussi cet aspect du communicateur de terrain. «*Il parlait à tout le monde tout le temps, branché, et les gens voulaient lui parler aussi*», dit l'ex-politicienne devenue commentatrice, comme son ami décédé. «*Il était très facile d'approche. Et c'est sa grande force. C'était un gars qui était très facile d'approche, et qui n'avait aucun filtre par rapport*

aux autres. Il était content. Combien de congrès politiques on a faits ensemble; les militants, tout le monde adorait lui parler, adorait le voir.»

La réaction médiatique suivant la confirmation de son décès tragique a permis de prendre la mesure de l'importance du personnage. Aucun autre chroniqueur spécialisé du Québec toutes disciplines confondues ne pourrait susciter autant de réactions, autant de couverture, autant d'éloges venus de tous bords, y compris des politiciens qu'ils couvraient. «*La politique ne sera plus la même*», a résumé le député péquiste Bernard Drainville.

Il faut dire que Jean Lapierre était partout, omniprésent en anglais comme en français, à la télé comme à la radio. Son compte Twitter @jean_lapierre (88 000 abonnés) rappelle qu'il travaillait pour neuf médias québécois: TVA, CTV, 98,5FM, FM93, 106,9 FM, CJAD, et les émissions *Salut Bonjour*, *Mario Dumont* et *100% Nouvelles*.

Ses trois employeurs médiatiques principaux (le 98,5, TVA et Québecor) ont réagi de concert, avec un communiqué commun pour saluer le «*grand communicateur*», un «*être unique*» et un «*compagnon de travail engagé, passionné*». En fait, il était tellement connu qu'il avait son «*bonhomme*» à l'émission *Et Dieu créa Laflaque* d'ICI Radio-Canada Télé.

Son talent d'homme-pont jeté entre les différentes factions politiques et les partis de tous bords (ou presque) avait récemment servi à stimuler et recueillir les confidences de 18 personnalités majeures autour du référendum de 1995. Le livre cosigné avec la chroniqueuse Chantal Hébert, *Confessions post-référendaires* (éditions de l'Homme), sorti il y a deux ans, rassemblait des entrevues avec Lucien Bouchard, Jean Chrétien, Jacques Parizeau ou Preston Manning.

Avec Marie Vastel
Le Devoir

CLIMAT

Le Canada a « besoin » des emplois pétroliers, dit la ministre Catherine McKenna

Ottawa promet de décarboniser l'économie, mais cela prendra du temps

ALEXANDRE SHIELDS

La ministre fédérale de l'Environnement, Catherine McKenna, ne voit pas d'incohérence entre la croissance de la production pétrolière canadienne et la volonté du gouvernement Trudeau de lutter contre les changements climatiques. Il faut décarboniser notre économie, a-t-elle plaidé mardi, mais cela prendra du temps.

« C'est certain que nous devons décarboniser [notre économie]. C'est certain que ça ne se passera pas tout de suite, mais nous avons toujours dit que l'économie et l'environnement vont ensemble », a fait valoir mardi la ministre en répondant aux questions des journalistes, en marge d'une allocution à la tribune du Conseil des relations internationales de Montréal.

« C'est une période de transition, a-t-elle ajouté. Nous avons vu dans le budget que nous avons fait des investissements dans les infrastructures vertes et dans les technologies propres. C'est la direction de notre gouvernement. Mais nous avons aussi besoin d'emplois. »

M^{me} McKenna a aussi rappelé que l'Alberta s'est dotée d'un plan de lutte contre les changements climatiques qui prévoit un plafond d'émissions de gaz à effet de serre pour le secteur pétrolier, plafond qui permet d'ajouter au moins un million de barils de pétrole par jour à la production actuelle.

Un tel plan permet donc une croissance du secteur des énergies fossiles dans une province déjà responsable de 37 % des émissions de gaz à effet de serre du Canada. A elles seules, les émissions fugitives du secteur pétrolier et gazier dépassent celles du secteur québécois des transports. Qui plus est, l'Alberta



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La ministre Catherine McKenna était l'invitée du Conseil des relations internationales de Montréal, mardi.

est responsable de 73 % de la hausse des émissions canadiennes observée depuis 1990.

Pipelines et économie

Questionnée sur la pertinence d'autoriser la construction de pipelines dans un contexte de lutte contre les

changements climatiques, la ministre McKenna a répété essentiellement les mêmes arguments que ceux invoqués pour la croissance de l'industrie pétrolière de l'Ouest canadien.

« Nous devons voir comment nous allons atteindre nos engagements internationaux et

comment nous allons décarboniser notre économie à long terme. Mais ça n'arrivera pas en un jour », a ainsi souligné Catherine McKenna au cours d'un bref point de presse.

Les projets de pipelines comme Énergie Est feront l'objet d'une évaluation de leurs

« impacts environnementaux », a promis la ministre. Elle a d'ailleurs rappelé que le gouvernement Trudeau a déjà annoncé des mesures de « transition » pour l'évaluation des projets de pipelines, en attendant une éventuelle réforme du processus fédéral. Une de ces

mesures fait en sorte que l'Office national de l'énergie tiendra compte des émissions de gaz à effet de serre liées à un projet.

« Mais nous devons faire croître notre économie, donc nous ne pouvons pas dire du jour au lendemain qu'il n'y aura pas de développement », a insisté la ministre responsable du dossier climatique au sein du gouvernement canadien.

Dans un contexte où les projets de pipelines sont bloqués vers la côte ouest, mais aussi vers le sud, est-ce que le Québec est obligé de dire oui au controversé pipeline Énergie Est? « Je suis heureuse qu'il y ait un débat, a dit M^{me} McKenna. C'est nécessaire dans le cas des grands projets et il faut s'assurer, pour tous projets, qu'ils soient menés de façon à respecter l'environnement. »

« Je ne plaide pas en faveur de quelque projet que ce soit. Je dis simplement que l'économie et l'environnement doivent aller de pair. Nous devons nous assurer que tout projet qui va de l'avant a la confiance des Canadiens et est mené de façon durable. »

Pas question, selon la ministre, de faire comme le précédent gouvernement et de peser dans la balance en faveur d'un projet comme Énergie Est. « Ce n'est pas au gouvernement de jouer les meneurs de claques pour un projet. »

Le gouvernement Trudeau avait promis en campagne électorale d'éliminer les subventions au secteur des énergies fossiles. Or, son premier budget ne touche pas à cet acquis de l'industrie. La ministre Catherine McKenna a néanmoins réitéré mardi que ces subventions seraient à la longue éliminées, sans toutefois donner de précisions.

Le Devoir

TransCanada tente de stopper la demande en justice d'écologistes

ALEXANDRE SHIELDS

TransCanada tentera mercredi de faire rejeter la demande en justice lancée par des groupes écologistes pour forcer la pétrolière à respecter les lois environnementales du Québec. L'entreprise réclame aussi que ses frais de justice soient payés par les groupes.

La requête présentée par la multinationale albertaine, et obtenue par *Le Devoir*, fait valoir que l'action judiciaire lancée en février « est irrecevable puisque les demandeurs n'ont manifestement pas l'intérêt requis pour agir en justice ».

Selon ce que font valoir les avocats de TransCanada, « il n'appartient pas à des organismes privés ou à des individus de prendre en main l'application d'une loi publique. Seules la procureure générale ou une personne autorisée par la loi peuvent s'adresser aux tribunaux pour forcer l'application de la loi ».

Selon ce qui se dégage de la requête, les groupes auraient pu tenter de faire valoir la pertinence de leur action en démontrant qu'il n'existait pas d'autre moyen de saisir les tribunaux qu'en procédant à leur propre initiative.

Or, dans ce cas-ci, le gouvernement a déposé une demande d'injonction contre TransCanada pour exiger l'application des dispositions des lois environnementales québécoises. La pétrolière juge donc que la demande déposée par le Centre québécois du droit de l'environnement, Equiterre, Nature Québec et la Fondation Coule pas chez nous serait « irrecevable ».

« Cette question à elle seule est fondamentale et mérite que les principes soient réitérés au bénéfice des citoyens et des groupes environnementaux, à qui la Loi confère spécifiquement un droit à la protection de leur environnement », a fait valoir mardi l'avocat des

groupes, M^e Michel Bélanger.

Ironiquement, la demande d'injonction déposée par le ministre David Heurtel l'a été seulement le 1^{er} mars dernier, soit une dizaine de jours après le dépôt de la demande en justice par les groupes environnementaux.

Les deux poursuites partent toutefois du même principe, à savoir que TransCanada refuse de se conformer à la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), qui prévoit que tout pipeline de plus de deux kilomètres est assujéti à une procédure d'évaluation environnementale qui est en vigueur depuis plus de 35 ans.

En vertu de celle-ci, la pétrolière aurait dû déposer un avis de projet au gouvernement, puis réaliser une étude d'impact de son projet de pipeline en répondant aux questions du ministère de l'Environnement du Québec.

Même si David Heurtel a fait valoir cette demande dès novembre 2014, TransCanada a toujours refusé de respecter les dispositions de la LQE. Dans la requête qui sera présentée en Cour ce mercredi, l'entreprise affirme être soumise seulement à la législation fédérale, à savoir la « Loi constitutionnelle de 1867 ».

Devant les refus répétés de TransCanada de respecter la LQE, le gouvernement Couillard a mandaté le BAPE pour qu'il étudie le projet Énergie Est sans avoir en main d'étude qui fasse état des impacts du pipeline pour le Québec.

Dès la fin de 2020, ce tuyau d'un mètre de diamètre doit transporter chaque jour une moyenne de 1,1 million de barils de pétrole en provenance de l'Ouest canadien, mais aussi du Dakota du Nord. Plus de 80 % du pétrole serait, pour le moment, destiné à l'exportation.

TransCanada n'a pas voulu faire de commentaires mardi.

Le Devoir

Les cendres de l'incinérateur de Québec pour dépolluer le site d'Armagh?

ISABELLE PORTER

à Québec

Les problèmes de pollution au site d'enfouissement d'Armagh (MRC de Bellechasse) pourraient être réglés en partie grâce aux cendres de l'incinérateur de Québec, avancent des scientifiques.

Des chercheurs du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) suggèrent d'utiliser ces cendres (ou « mâchefer »), au lieu du sable, pour recouvrir les montagnes de déchets d'Armagh.

Étant donné que ces cendres ont un pH élevé (alcalin), on pense qu'elles pourraient neutraliser les fortes concentrations de sulfure d'hydrogène (H₂S) sur le lieu d'enfouissement technique (LET).

Selon le responsable du dossier à la Ville d'Armagh, David Loranger-King, cette solution devra d'abord faire l'objet d'une analyse plus poussée et être évaluée par tous les groupes concernés (les résidents voisins du LET, la Santé publique, etc.). Une rencontre doit d'ailleurs avoir lieu au début du mois, notamment avec les résidents touchés.

« On est rendus à l'étape de présenter le rapport aux intervenants concernés », a-t-il dit. En plus des bénéfices environnementaux, cette solution pourrait « générer des économies » en réduisant les coûts de fonctionnement, ajoute-t-il.

Le mâchefer représente les résidus solides produits par la combustion des déchets dans l'incinérateur. Avant de les envoyer dans les sites d'enfouissement, on retire le métal qu'ils contiennent.

La Ville de Québec aussi y trouverait son compte, selon son porte-parole Jacques Peron. En transférant du mâchefer à Armagh, elle pourrait limiter les quantités qu'elle envoie à son propre site d'enfouissement à Saint-Joachim,



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

En transférant du mâchefer de l'incinérateur à Armagh, la Ville de Québec pourrait limiter les quantités qu'elle envoie à son propre site d'enfouissement à Saint-Joachim.

et dès lors, prolonger sa durée de vie. « On est encore à l'étape de l'analyse », précise-t-il.

L'incinérateur de Québec produit entre 55 000 et 65 000 tonnes de mâchefer par an. Une partie pourrait se substituer aux quelque 13 000 tonnes de sable utilisées comme produit de recouvrement par le site d'Armagh chaque année.

Ironiquement, les problèmes d'odeurs de sulfure d'hydrogène à Armagh décollent du recours à un autre matériau de recouvrement: le résidu de gypse. L'utilisation entre 2009 et 2012 de ce matériau est à l'origine du problème d'odeurs nauséabondes (œufs pourris) qui perdure aux abords du LET.

Un petit groupe de citoyens menace même d'intenter une action collective à cause des

désagréments qu'ils ont subis ces dernières années. Ils n'ont pas voulu faire de commentaires sur l'étude du CRIQ ces derniers jours.

Pas trop de COV, encore trop de H₂S

L'étude avait été produite à la demande de la MRC. Outre le mâchefer, le rapport demandé suggère une forme de compost produit par l'entreprise Englobe comme nouveau matériau de recouvrement. Il recommande aussi de rendre les torchères plus efficaces puisque les épisodes d'odeurs sont plus intenses lorsqu'elles sont déficientes.

Le document apporte aussi des éclaircissements sur la pollution qui accompagne les odeurs fétides. Selon les chercheurs, les concentrations

dans l'air des composés organiques volatiles (COV) qui préoccupaient la Direction de la santé publique (DSP) ne dépassent pas les normes sur le site comme à l'extérieur.

Ce n'est toutefois pas le cas du H₂S qui est à l'origine des odeurs. « Il apparaît que les seuls paramètres susceptibles de causer des impacts sur la qualité de l'air dans le voisinage du site sont le H₂S et les odeurs. »

Les chercheurs n'ont pas mesuré l'impact sur la santé des émissions de H₂S, ce n'était pas dans leur mandat. Ils ont toutefois fait des modélisations qui suggèrent un « dépassement théorique » de la norme permise par le Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (RAA).

Le Devoir

ACTUALITÉS

TARIFS DE GARDE

Québec doit offrir un taux de 6 % pour les parents incapables de payer le CPE, dit l'ACEF

MARCO BÉLAIR-CIRINO
Correspondant parlementaire
à Québec

L'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) du Nord de Montréal appelle les familles à y penser à deux fois avant de contracter un prêt auprès d'une caisse Desjardins pour encaisser le choc fiscal lié à la modulation des tarifs de garde.

«On utilise sa carte de crédit pour financer un service public», a déploré la conseillère budgétaire Carole Laberge mardi.

À l'approche de la date limite pour produire sa déclaration de revenus, l'ACEF a cru bon de rappeler la possibilité de conclure une «entente de paiement avec les gouvernements au taux de 6 %». «C'est beaucoup plus avantageux qu'un emprunt dans une institution financière à 16 %, comme l'a proposé une de celles-ci à plus de 25 000 familles récemment», note-t-elle, faisant allusion à une publicité d'un prêt personnel accordé via AccordD — dont le taux d'intérêt varie entre 11 % et 16 % — du Mouvement Desjardins. «Bonne nouvelle. Il y a AccordD pour régler la contribution additionnelle pour les frais de garde», indiquait la publicité.

L'ACEF du nord de Mont-

réal voit d'un mauvais œil l'endettement des familles québécoises. Celles-ci sont aux prises avec une hausse du coût de la vie, mais connaissent une «stagnation» de leurs revenus. «Lorsque le gouvernement augmente les tarifs, que ce soit en santé, en éducation, en électricité et cette fois-ci les tarifs de frais de garde, les familles n'ont déjà plus la marge de manœuvre nécessaire pour faire face à toutes ces nouvelles hausses.»

Proposition d'entente

De son côté, Revenu Québec a rappelé au *Devoir* que toute personne dont la situation financière ne permet pas de payer les sommes dues en un seul versement «[peut lui] faire une proposition d'entente de paiement par débits préautorisés en fonction de [sa] capacité à payer». «Vous pourrez ainsi payer les sommes dues, si elles sont d'un montant maximal de 100 000 \$, au moyen de paiements mensuels égaux répartis sur un maximum de 12 mois consécutifs», indique l'agence sur son site Web.

Le taux d'intérêt de Revenu Québec, fixé à l'heure actuelle à 6 %, est «déterminé selon la moyenne des taux de base des prêts bancaires consentis aux entreprises».

Le Devoir

Une loi conservatrice sur le registre des armes à feu tombée dans les limbes

Ottawa — Une contestation constitutionnelle d'une loi adoptée par les conservateurs est tombée dans les limbes. Cette loi rétroactive était entrée en vigueur après que la Gendarmerie royale du Canada (GRC) eut détruit des données du registre des armes à feu.

Trois ministres libéraux ont cependant demandé à rencontrer la commissaire à l'information fédérale, Suzanne Legault, pour discuter du dossier suspendu, suggérant qu'une résolution est peut-être en vue.

Suzanne Legault poursuit cette contestation qui provient d'une demande de Bill Clennett. M. Clennett avait demandé l'accès aux données du registre des armes à feu en 2012. Cette demande avait alors été contrecarrée, puisque la GRC avait détruit les données — violant ainsi la Loi sur l'accès à l'information.

Plutôt que de prendre des mesures contre ces actes illégaux, le gouvernement conservateur avait réécrit rétroactivement la loi en remontant à octobre 2011 et enterré l'amendement dans un projet de loi omnibus adopté au début de l'été, avant la fin de la session parlementaire. C'est la Police provinciale de l'Ontario qui menait une enquête sur les activités de la GRC.

Les audiences de la contestation de M^{me} Legault — que les juristes disent être sans précédent — devaient débuter en décembre. Elles ont cependant été suspendues pour une période de trois mois, à la demande du nouveau gouvernement libéral. Cette période de trois mois a été prolongée depuis.

Le site Internet du Commis-

sariat à l'information du Canada a indiqué, le 9 mars, qu'il n'y avait aucun calendrier pour un retour en cour, en raison de la suspension des négociations.

«L'horloge tourne»

Un porte-parole du ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale, a dit mardi que trois ministres, y compris M. Goodale, le président du Conseil du trésor, Scott Brison, et la ministre de la Justice, Jody Wilson-Raybould, avaient demandé à rencontrer M^{me} Legault pour discuter d'une «résolution qui satisfait les deux parties». Dan Brien a toutefois indiqué qu'aucune date n'était prévue.

«J'espère que quelque chose va arriver très bientôt», a lancé Bill Clennett en entrevue à La Presse canadienne. «L'horloge tourne. Nous avons une entente pour mettre les choses sur la glace, mais je ne crois pas que ça tiendra encore longtemps», a-t-il ajouté.

M. Clennett a indiqué qu'aucune négociation n'avait été entamée. Il croit toujours que le gouvernement libéral de Justin Trudeau adoptera une nouvelle loi pour renverser les changements prévus par les conservateurs.

Seules les données du Québec ont été sauvegardées sur un disque dur sous la garde du tribunal après qu'un juge eut ordonné à la GRC de les lui remettre.

M. Clennett a expliqué qu'il était interdit d'aller devant les tribunaux pour obtenir ces données restantes jusqu'à ce que la question de la constitutionnalité de la loi rétroactive soit réglée.

La Presse canadienne



SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE

Le maintien du contrat de véhicules blindés entre le Canada et l'Arabie saoudite découle de la doctrine de la « conviction responsable » que le ministre des Affaires étrangères, Stéphane Dion, dit avoir l'intention de suivre.

ARABIE SAOUDITE

Les blindés devraient aider à négocier le sort de Raïf Badawi

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire
à Ottawa

Nouvel argument d'Ottawa dans le dossier de la vente de véhicules blindés à l'Arabie saoudite : si le Canada n'est pas celui qui fournit ces appareils au régime saoudien, d'autres le feront de toute façon, plaide le ministre des Affaires étrangères, Stéphane Dion. Un argument «très, très faible», selon l'ancienne juge Louise Arbour. Bien qu'elle estime que le nouveau gouvernement libéral n'a eu d'autre choix que de composer avec un contrat déjà ratifié, elle espère à tout le moins qu'Ottawa s'en servira pour aider la cause du blogueur Raïf Badawi.

Invité à une conférence de l'Université d'Ottawa pour présenter sa philosophie des affaires étrangères, le nouveau ministre en a profité pour défendre à nouveau la décision de son gouvernement d'honorer ce contrat de 15 milliards de dollars conclu par le précédent gouvernement conservateur. L'annuler «pourrait entraîner des amendes salées», la perte de milliers d'emplois à l'usine ontarienne qui fabriquera les appareils et «nuire à la crédibilité» du Canada en tant que partenaire commercial, a réitéré M. Dion. Tout cela en vain, car «un équipement semblable serait presque certainement vendu à l'Arabie saoudite» par un autre pays, a-t-il ajouté. «Vu

de Riyad, il importe peu que l'équipement vienne d'une usine de Lima, en Ohio, ou de Stirling Heights, au Michigan, plutôt que d'une usine de London, en Ontario», a plaidé le ministre.

Arme de négociation

Un raisonnement qui est loin d'avoir convaincu Louise Arbour, qui a été haute-commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme. «Si on se servait de ça comme argument, on pourrait excuser les pires comportements», a déploré cette ancienne juge à la Cour suprême, en tranchant que ce nouvel argument était «le plus faible» de ceux avancés par le ministre Dion.

M^{me} Arbour suggère maintenant qu'Ottawa se serve au moins de ce controversé contrat comme arme de négociation. «On pourrait espérer que le Canada puisse faire avancer le dossier de Raïf Badawi dans ses relations avec l'Arabie saoudite», a-t-elle suggéré à la suite du discours du ministre Dion. «Ça ferait plaisir aux Canadiens de voir un pays cocontractant faire un geste qui ne coûterait pas beaucoup, mais qui aurait beaucoup d'impact dans l'opinion canadienne envers l'Arabie saoudite.»

Le bureau du ministre s'est contenté d'une réaction succincte à cette demande. «Nous souhaitons vivement la libération de M. Badawi et le ministre Dion va continuer de réclamer la clémence dans son

cas», a réitéré son attachée de presse Chantal Gagnon, en rappelant les positions du gouvernement. «Le Canada surveille la situation des droits de la personne en Arabie saoudite et fait régulièrement part de ses préoccupations à ce sujet auprès des hauts représentants saoudiens.»

Mais reste que l'ancien ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy persiste à dire que l'entente négociée par les conservateurs aurait dû être révisée par les libéraux de Justin Trudeau à leur arrivée au pouvoir. Certains pays songent à interdire l'exportation d'armes vers Riyad — un régime qui devient «très agressif», selon M. Axworthy. Les Pays-Bas ont voté une telle interdiction ce mois-ci. «J'espère que nous ferions partie de ces discussions», a avancé M. Axworthy, qui venait lui aussi d'entendre le discours du ministre.

Pas de place à la négociation

Le politologue Jean-Christophe Boucher note cependant que le contrat de vente de véhicules blindés au gouvernement saoudien avait donné lieu à une compétition féroce et qu'il serait «étonnant», selon lui, que l'entente conclue permette à Ottawa de retarder certaines étapes de livraison, par exemple, pour faire pression sur Riyad dans d'autres domaines, comme les droits de la personne. «Si quelqu'un pouvait influencer l'Arabie saoudite, sa feuille de route en matière de droits de la personne, les Américains l'auraient fait. Et les États-Unis sont incapables de la faire bouger sur plusieurs enjeux», a relaté M. Boucher, professeur adjoint à l'Université MacEwan en Alberta.

Qui plus est, outre les



CHRISTIAN LUTZ ASSOCIATED PRESS

L'épouse de Raïf Badawi, Ensaif Haidar, poursuit son combat pour la libération du blogueur emprisonné en Arabie saoudite.

conséquences financières d'une résiliation de contrat, Ottawa verrait également «des problèmes diplomatiques» avec les pays du Golfe qui se rangeraient derrière la puissante Arabie saoudite dans un conflit entre les deux États, prévient M. Boucher. Le tout, alors que le Canada fait partie d'une coalition luttant contre le groupe armé État islamique dans la région. Les pays du Golfe s'étaient unis pour voter contre l'obtention par le Canada d'un siège au Conseil de sécurité de l'ONU, après qu'Ottawa eut refusé des droits d'atterrissage supplémentaires aux Emirats arabes unis. «Ce n'est pas juste 15 milliards de dollars [en contrat]. Ça devient en matière diplomatique un casse-tête important», a-t-il expliqué au *Devoir*.

Le Devoir

Changements de cap libéraux

Dans son discours, Stéphane Dion a confirmé quelques ruptures avec ses prédécesseurs conservateurs. Voici quelques extraits : «Le Canada doit retourner en Iran pour jouer un rôle utile dans cette région du monde.» Ottawa «demeurera vigilant» quant à la sécurité de son ambassade, les droits fondamentaux des Iraniens et les engagements de Téhéran sur le nucléaire. «Le Canada doit cesser d'être pour ainsi dire seul à pratiquer la politique de la chaise

vide face à la Russie, car ce faisant, il se pénalise lui-même.» Le ministre Dion a indiqué qu'il voulait reprendre le dialogue, en citant notamment les dossiers de la Syrie, de l'Ukraine et de l'Arctique. Le Bureau de la religion, créé par Stephen Harper, sera démantelé. M. Dion a évoqué «la liberté de religion ou de croyance, que nous défendrons bec et ongles, mais non par le bureau que le gouvernement Harper a créé expressément à cette fin».

Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545



Entrepreneurs
Pensez ProgrammeUP2.com
(450) 447-0462

- JE N'AI PLUS DE PLAISIR
- ENCORE DES PLAINTES
- JE DIRIGE UNE GARDERIE
- PERSONNE NE FAIT DE SUIVIS...
- IL Y A JUSTE MOI QUI RAME!
- LAISSE FAIRE, JE VAIS LE FAIRE!
- C'EST LA FAUTE DE PERSONNE JE SUPPOSE...
- ON FAIT TOUJOURS LES MÊMES ERREURS
- JE PASSE MON TEMPS À ÉTEINDRE DES FEUX

Carrières & professions

LE DEVOIR
Libre de penser

1 2 3 1

SERVICES PRIX

✉ mcote@ledevoir.com ☎ 514.985.3313

ACTUALITÉS

La CAQ constate une « explosion de coûts » dans les infrastructures routières

MARCO BÉLAIR-CIRINO

La Coalition avenir Québec dénonce une « explosion » des coûts de projets routiers. Le ministère des Transports s'est résigné à l'idée de 265 millions de dollars de plus pour 15 projets, ont déploré les élus Eric Caire et Claude Surprenant après avoir comparé les deux dernières versions du Plan québécois des infrastructures (PQI).

« Comment peut-on avoir des dépassements de coûts aussi faramineux dans un laps de temps aussi court? On pose cette question-là au gouvernement: comment peut-on s'être trompés autant en si peu de temps? » ont-ils demandé lors d'une conférence de presse mardi.

À la lecture des PQI 2015-2025 et 2016-2026, ils ont notamment constaté que le coût anti-

cipé du maintien de l'échangeur Saint-Pierre est passé de 96,3 à 131,8 millions (+36,86% ou 35,5 millions) et celui des tunnels Ville-Marie et Viger a bondi de 93,5 à 117,8 millions (+26% ou 24,3 millions). « C'est la pointe de l'iceberg », a fait valoir M. Caire, déplorant du même souffle l'absence dans le PQI de la liste des projets de 50 millions de dollars et moins. Ces derniers, qui ne sont pas détaillés, totalisent 9 milliards de dollars. « C'est 9 milliards de projets qui sont perdus dans le Triangle des Bermudes libéral, et donc sur lesquels on est incapables d'avoir quelque contrôle que ce soit. »

La CAQ ne remet toutefois pas en question l'attribution des contrats eux-mêmes puisqu'elle ne dispose pas de preuve qu'il y aurait eu des irrégularités.

Le Devoir

Les funérailles nationales de Claire Kirkland-Casgrain auront lieu samedi

Québec — Les funérailles nationales de l'ex-députée, ministre et juge Claire Kirkland-Casgrain seront célébrées samedi à 11 h en la cathédrale Marie-Reine-du-Monde à Montréal. Cette pionnière de la sphère politique québécoise est décédée le 24 mars à l'âge de 91 ans et six mois. Le premier ministre Philippe Couillard avait annoncé la semaine dernière la tenue de funérailles nationales pour souligner l'engagement et le dévouement de M^{me} Kirkland-Casgrain. Il avait souligné qu'elle avait été la première femme à exercer des fonctions dans les domaines politique et juridique au Québec et qu'elle avait mis ses convictions au service de l'égalité entre les femmes et les hommes.

La Presse canadienne

Des manifestants bloquent une réunion du C. A. de l'UQAM

Des manifestants ont forcé mardi le report d'une rencontre du conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal après que le journal étudiant *Montréal Campus* ait révélé que l'université s'appretait à renouveler son contrat avec le Groupe de sécurité Garda. D'une valeur de près de 48 millions de dollars, la durée du nouveau contrat serait de cinq ans avec possibilité de prolongement de deux ans et concernerait des services de gardiennage dans les pavillons du centre-ville de Montréal. Son adoption devait être discutée au conseil d'administration, a confirmé un porte-parole de l'UQAM.

Le Devoir

Craintes non fondées à Pierrefonds

Une vidéo potentiellement inquiétante diffusée sur les réseaux sociaux a déclenché une vaste opération policière mardi dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, où 200 résidents ont été évacués. Les policiers ont interpellé deux résidents et procédé à la fouille de leur résidence à la recherche d'engins explosifs ou dangereux. N'en ayant pas trouvé, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a conclu que les craintes étaient non fondées et a mis un terme à l'opération qui avait aussi mobilisé des policiers de la Sûreté du Québec et la Gendarmerie royale du Canada.

Le Devoir

Terrorisme: un Ontarien accusé

Brampton — Un Ontarien qui avait été arrêté vendredi de crainte qu'il ne commette un acte terroriste a été formellement accusé, mardi. La police allègue que Kevin Omar Mohamed a participé ou contribué aux activités d'un groupe terroriste sur une période de deux ans. L'accusé âgé de 23 ans, qui n'a pas d'adresse fixe, demeurera en détention provisoire jusqu'au 19 avril, date à laquelle devrait se tenir son enquête sur remise en liberté. La procureure de la Couronne, Sarah Shaikh, estime que cette étape pourrait s'étirer sur deux ou trois jours. Par voie de communication, la GRC a indiqué qu'à la suite d'une enquête criminelle « exhaustive », l'équipe intégrée de la sécurité nationale de la GRC à Toronto a déposé une accusation de terrorisme contre Kevin Omar Mohamed « en vertu de l'article 83.18 du Code criminel du Canada, pour participation à une activité d'un groupe terroriste ».

La Presse canadienne

Don d'organes: la survie du meilleur centre au Québec en jeu

La reconduction du financement du Centre de prélèvement d'organes de l'hôpital du Sacré-Cœur est incertaine

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Le ministre de la Santé et des Services sociaux Gaëtan Barrette pensera d'abord aux patients avant de prendre une décision concernant l'avenir du Centre de prélèvement d'organes (CPO) de l'hôpital du Sacré-Cœur. Une décision sera prise sous peu concernant son financement, affirme-t-il.

Inquiet pour la survie du centre, son coordonnateur, le Dr Pierre Marsolais, lançait mardi un cri d'alarme. Il craint que le centre perde son statut et son financement.

Ce projet, le ministre Barrette dit qu'il y « croit ». Il était à la tête de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) quand les négociations entourant l'octroi de sommes à même l'enveloppe de rémunération des médecins à ce projet se sont conclues. « Je l'ai négocié envers et contre tous », a expliqué le ministre mardi en entrevue avec *Le Devoir*. « J'y croyais, et j'y crois encore. »

Le CPO, c'est toute une équipe prête 24 heures sur 24 à procéder au prélèvement d'organes et une salle d'opération toujours disponible. Mis sur pied en 2013 sous forme de projet-pilote, le centre bénéficie d'un financement conjoint de 1,4 million de dollars du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et de la FMSQ. Et c'est un succès: la première année, le CPO a prélevé 39% de tous les organes destinés au don au Québec.

Plus cher qu'ailleurs

Le financement du CPO est assuré jusqu'en juin. Ombre au tableau: un rapport du ministère de la Santé et des Services sociaux de mars 2015



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le financement du Centre de prélèvement d'organes de l'hôpital du Sacré-Cœur est assuré jusqu'en juin.

estime que le coût moyen d'une transplantation au CPO est plus élevé qu'ailleurs d'environ 24 000 \$, selon *La Presse*.

Le ministre Gaëtan Barrette lui-même affirme avoir des réserves concernant les conclusions de ce rapport. « Nous sommes en train de l'analyser et une décision sera prise avant juin », promet le ministre. À moins qu'on ne démontre que ça ne fonctionne pas, ça va continuer, ajoute-t-il. La décision sera prise d'abord et avant tout en fonction des bénéfices pour les patients, et ensuite selon le critère des coûts-bénéfices. »

Le coordonnateur du centre, le Dr Pierre Marsolais, explique que le centre se situe parmi les meilleurs au monde avec son taux de 125 greffes par million d'habitants par an. « Nos résultats sont formidables », dit-il. Ce succès est même scruté par des équipes ailleurs dans le monde qui veulent s'en inspirer.

« Le ministère doit maintenant décider comment il veut financer le prélèvement d'organes au Québec », affirme le Dr Jean-François Lizé. Pour l'intensiviste, directeur médical intérimaire de Transplant Québec, il

faut voir comment aider chacun des cinq principaux centres de prélèvement au Québec. Tous ont amélioré leurs performances ces dernières années, se réjouit-il. « L'important, c'est de répondre aux besoins de la population et des patients. »

L'année 2015 a été une année record en matière de don d'organes, 549 patients ayant subi une transplantation. Le nombre de donneurs a augmenté de 12%. Mais plus de 800 personnes sont toujours sur une liste d'attente.

Le Devoir

FAUBOURG CONTRECŒUR

Bernard Trépanier demande un procès distinct

JEANNE CORRIVEAU

En raison des traitements qu'il doit subir pour son cancer, l'un des coaccusés dans l'affaire du Faubourg Contrecoeur, Bernard Trépanier, a demandé la tenue d'un procès séparé.

Absent mardi alors que débutaient ses traitements de chimiothérapie, l'ancien collecteur de fonds pour le parti Union Montréal était représenté par son avocat. M^e Daniel Rock a expliqué au juge Yvan Poulin qu'il était difficile de dire si l'état de santé de son client lui permettrait d'être présent aux audiences au cours des prochaines semaines.

De son côté, la Couronne a fait valoir qu'il faudrait des preuves avant de statuer sur l'avenir du procès. Rappelons qu'il y a deux semaines, un rapport médical sur la condition de M. Trépanier avait été transmis au tribunal, mais la Couronne avait jugé le document trop sommaire.

En mi-journée mardi, la Couronne s'est entretenue au téléphone avec la médecin de M. Trépanier. Celle-ci aurait indiqué que l'accusé pourrait assister à son procès s'il réagit bien à la chimiothérapie, a relaté M^e Nicole Martineau.

L'avocate a donc suggéré que le procès se poursuive et que la médecin témoigne la

semaine prochaine afin qu'elle éclaire le tribunal sur l'état de l'accusé. « Pour nous, M. Trépanier peut assister à son procès sauf les journées de chimiothérapie », a-t-elle dit. Selon la Couronne, le fardeau de la preuve repose sur M^e Rock.

La décision de tenir deux procès séparés ne peut être prise à la légère, d'autant qu'il s'agit d'un dossier d'envergure, a souligné le juge Poulin. « Je suis conscient du fait que de tels traitements peuvent être très éprouvants pour les personnes qui les subissent », a-t-il dit.

Jusqu'en décembre?

Il a toutefois convenu que, pour l'instant, la preuve était

insuffisante pour justifier la tenue de procès séparés.

Les trois mois prévus pour le procès du Faubourg Contrecoeur ne suffiront pas. Alors qu'il devait se conclure à la fin du mois d'avril, le procès pourrait se poursuivre jusqu'en décembre compte tenu de la difficulté pour certains avocats d'être disponibles aux mois de mai et juin.

Rappelons que les huit coaccusés font face à des accusations de fraude, complot et abus de confiance concernant la vente d'un terrain de la Ville de Montréal à l'entreprise Construction F. Catania.

Le Devoir

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
445 St-Joseph Ouest,
près Laurier
Immeuble béton, ascenseurs
4 1/2 (petit) 4 1/2 (grand)
1 400 \$/mois 1 750 \$/mois

Chauffé, eau chaude et électroménagers inclus.
Garages intérieurs
125 \$/mois

SURINTENDANT
514-276-5949

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

NOUVEAU - ROSEMONT
4 1/2 sur Place Beauharnois. Belle luminosité. Secteur paisible avec terrasse. 620 \$ 514-255-0347

OUTREMONT - 5, Vincent d'Indy
112, 312, 412, Penthouse 512, rénovés, près métro, UdeM, Poëlle/Grigo. Chauffé, eau chaude, Ascenseur. 514 737-8055 514 735-5331

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT - 6 1/2
2e étage, 3 CAC, pl. bois, stat. JUILLET. 1 420 \$ chauffé. 514 276-0700 514 913-1096

VILLERAY - 3 1/2 - Bien éclairé
Bas de duplex, entrée lav. séc., frais peint, n-fumeur, près parc, métros et services. JUIL. 490 \$ 514-729-5193 (entre 17h et 21h)

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

CHARLEVOIX-MAISON À LOUER

Sabbatique? Période d'écriture? Saison de ski? Projet spécial? Retraite?
Maison dans la montagne à La Malbaie (Pointe-au-Pic) avec une vue magnifique sur le fleuve. Entièrement meublée, incluant literie et vaisselle. À proximité du Mont Grand-Fonds, du Massif de Charlevoix, du centre de plein air Les Sources joyeuses, du casino et de tous les services. 438-491-2301 / 450-677-8046 precourt.sagne@gmail.com

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 T1 équipé, très ensoleillé. Sur jardin Sem/mois 514 272-1803

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet. www.bonnevisite.ca/nyons mariehalarie@gmail.com

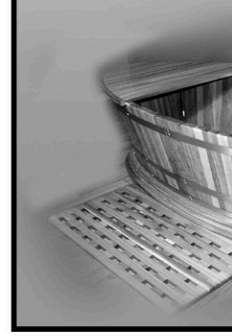
307
LIVRES ET DISQUES

« Librairie Bonheur d'Occasion »
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142 1317, ave du Mont-Royal Est

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

MAQUETA
moi aussi J'AIDE PROJETS

564
DÉCORATION INTÉRIEURE

BAIN EN BOIS 100 % QUÉBEC ARTECO INC

arteco.ca
438.397.1560
arteco.inc@gmail.com

PARCE QUE VOUS ÊTES UNIQUE

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322 Télécopieur: 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit



Promotion spéciale Petites annonces

Pour les annonces textes de 5 lignes et moins
7 jours de parution :
100 \$

Pour les encadrés
À l'achat
de deux obtenez le
troisième gratuitement

Pour information
Téléphone : 514 985-3322
Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

LE DEVOIR

Pour une publication section décès dans LE DEVOIR
Par téléphone, télécopieur ou par courriel
Dimanche à vendredi: 10h à 12h et de 13h à 17h00 Heure de tombée 15h15
(comptoir à vendredi fermé le dimanche) Samedi: fermé
Le Mémorial
1855, rue Du Havre, Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé: 514 525-7999
necrologie@lememorial.com



AVIS À TOUS NOS ABONNÉS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

**CECI N'EST PAS UN
CONTENANT**



**CECI N'EST PAS UN
EMBALLAGE**



**CECI N'EST PAS UN
IMPRIMÉ**



**CONTENANTS
EMBALLAGES
ET IMPRIMÉS**

**C'EST TOUT
CE QUI VA
DANS LE BAC**

**POUR TROUVER
LE POINT DE CHUTE
DE TOUT CE QUI NE
VA PAS DANS LE BAC**

RECREER.CA



ÉDITORIAL

PAKISTAN

Un parc à Lahore

L'onde de choc provoquée par l'attentat qui avait fait quelque 130 morts parmi les élèves de l'école militaire de Peshawar, en décembre 2014, avait donné à penser que l'establishment pakistanais avait enfin compris qu'il lui fallait en finir avec sa stratégie de complaisance à l'égard des organisations terroristes. L'attentat suicide commis dimanche dans un parc de Lahore, capitale culturelle du pays, met en évidence le fait que l'appareil d'État n'a pas surmonté ses ambivalences.

L'attentat de dimanche visait des Pakistanais de dénomination chrétienne, mais aura surtout tué des musulmans. Ce qui vient brutalement nous rappeler que les musulmans, au Pakistan comme dans l'ensemble du Proche-Orient, demeurent les principales victimes de l'intolérance terroriste. Mais ce qui vient aussi souligner une réalité non moins probante: à savoir que les minorités religieuses, notamment la minorité chrétienne, font l'objet de visées nommément génocidaires de la part des talibans et du groupe État islamique (EI).

À l'échelle de la région, ce «nettoyage» religieux à l'égard de la minorité chrétienne n'est pas récent. En Irak, il s'est accentué avec l'invasion américaine et le renversement de Saddam Hussein. Les chrétiens y formaient une communauté très ancienne de plus d'un million de personnes avant 2003; ils y seraient maintenant à peine 300 000. Semblable drame s'est produit dans la Syrie voisine, dont 10% de la population était chrétienne avant que la guerre civile n'éclate en 2011. À Homs, selon Human Rights Watch, c'est toute la communauté chrétienne qui a été poussée à l'exil par les islamistes fondamentalistes.

Au Pakistan, l'attentat de dimanche a été accueilli par une grande partie de l'opinion publique, que ce climat de violence épuise, avec un mélange de colère et de désillusion à l'égard de l'armée et du gouvernement civil du premier ministre Nawaz Sharif, lancés depuis les événements de Peshawar dans une offensive tous azimuts contre les organisations radicales qui empoisonnent de plus en plus la vie nationale. Prétendument lancés, pourrait-on dire, comme le commun des Pakistanais ne sait que trop bien à quel point sont ancrées et dangereuses les liaisons qui ont uni l'establishment militaire à certains des groupes composant la nébuleuse extrémiste.

L'attaque contre l'école militaire de Peshawar a bouleversé la conscience collective et a manifesté un tournant. Certains ont voulu croire que, pour avoir instrumentalisé pendant des décennies des organisations militantes armées dans sa guerre larvée contre l'Inde voisine, l'establishment militaire prend aujourd'hui la mesure du monstre à têtes multiples qu'il a laissé grandir et prend enfin conscience de la nécessité de le menotter. On ne demande, en effet, qu'à y croire. Il se trouve, cela dit, que les connivences sont objectivement trop profondes pour imaginer qu'elles puissent être déracinées à brève échéance.

L'attentat de Lahore, qui a fait au moins 73 morts, dont des dizaines d'enfants, traduit le déchirement culturel que vit le Pakistan, au-delà des complications militaires et du seul facteur d'intolérance religieuse. On a vite analysé que la coïncidence n'était pas fortuite entre cet attentat et la récente exécution de l'homme reconnu coupable du meurtre, commis en 2011, du gouverneur libéral du Pendjab, Salman Taseer. Deuxième ville du pays, Lahore est le foyer de ses courants progressistes. Frapper là, comme les ultra-conservateurs l'ont fait en ce dimanche de Pâques, c'était s'en prendre, par obscurantisme, à l'idée d'une société ouverte et à une certaine conception de la modernité. Comme d'autres sont allés le faire à Paris et à Bruxelles.

MODE DE SCRUTIN

On tarde trop

L'élection fédérale du 19 octobre devait être la dernière à se tenir en vertu du mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour. Pour démontrer son sérieux, le chef libéral Justin Trudeau a même promis de soumettre au Parlement un projet de loi dans les 18 mois suivant son arrivée au pouvoir, projet qui serait le fruit d'une vaste consultation menée par un comité parlementaire spécial sur un large éventail de réformes possible.

Cinq mois plus tard, on attend toujours le début du commencement de cette consultation dont l'échéancier était déjà jugé peu réaliste par les experts, surtout à la lumière des tentatives faites par plusieurs provinces. Au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, on a pris des années pour consulter la population et en arriver à des propositions précises.

Dans plusieurs cas, on a même tenu des référendums pour trancher la question. Pour se faire dire non, répète-t-on toujours, alors qu'en Colombie-Britannique, l'échéancier était attribuable aux règles en vigueur et non à la volonté des électeurs. Après deux ans de consultations et d'éducation populaire, ces derniers ont appuyé dans une proportion de 57,69% le changement proposé lors du référendum tenu en 2005. Mais la loi, elle, exigeait un appui de 60%.

Il ne reste que 13 mois aux libéraux pour respecter leur promesse. En privé, on indique que l'échéancier tient toujours et que la motion nécessaire à la création du comité sera présentée bientôt, mais comme le Parlement fait relâche jusqu'au 11 avril, il ne verra pas le jour avant au moins trois semaines. On aura donc perdu un autre mois.

La ministre des Institutions démocratiques, Maryam Monsef, a été accaparée par la mise en place du nouveau processus de sélection des sénateurs, dit-on, mais ce dernier a été établi à la mi-janvier et on ne voit pas en quoi cela a pu l'empêcher de rédiger une simple motion.

Le NPD en a d'ailleurs proposé une qui avait le mérite d'empêcher un parti d'imposer ses vues puisque tous les partis représentés aux Communes, dont le Bloc québécois et le Parti vert, seraient représentés et auraient le droit de vote. Comme les libéraux, les néo-démocrates proposaient par contre un échéancier trop serré pour permettre une consultation large et démocratique.

Le système électoral n'appartient pas aux élus mais aux citoyens, et ils doivent avoir le temps de soupeser les options soumises et de faire entendre leurs opinions. Pour cela, ledit comité a besoin de temps. Le gouvernement lui en laisse toujours un peu moins, au risque, s'il ne modifie pas son échéancier, de procéder à une consultation précipitée ou, pire, de façade. Est-ce ce qu'il veut?

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
Rédactrice en chef LUCE JULIEN
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Adjoint PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENEY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

JEAN LAPIERRE 1956-2016



L E T T R E S

Mais on n'a vraiment rien compris

Le Parti libéral québécois est favorisé et gardera le pouvoir longtemps parce qu'il jouit, peu importe le contexte, de l'appui inconditionnel des anglophones et d'une grosse majorité des immigrants qui démontrent de moins en moins d'intérêt à parler français, comme une étude nous le démontrait il y a quelques semaines. Il est devenu très difficile, voire impossible de faire élire des députés d'autres partis à Montréal ou en banlieue.

Ce qui ajoute au problème, c'est le vote des francophones éparpillés entre les libéraux, le PQ, la CAQ, QS et le Parti vert. Et on voudrait créer un nouveau parti politique pour diviser ce vote davantage... Aucun de ces partis ne disparaîtra d'ici à l'élection de 2018 et je ne comprends pas cette stratégie qui ne mènerait qu'à assurer l'élection des libéraux, ce que ces stratèges veulent sûrement éviter.

Ce qu'il faut, c'est favoriser l'union de toutes les forces souverainistes et nationalistes et non la division telle qu'on la vit actuellement. Il faut travailler sur ce qui les rapproche, et le seul dénominateur commun est leur amour de la langue française et leur désir de la protéger, ainsi que l'urgence d'intégrer

tous les nouveaux arrivants à la majorité francophone du Québec.

L'ouverture nationaliste manifestée par la CAQ, qui veut que le Québec détienne l'exclusivité de tous les pouvoirs liés à l'identité québécoise, c'est-à-dire les pouvoirs sur la langue, la culture et évidemment l'immigration, apparaît comme une belle occasion à saisir pour renforcer le Québec et assurer la pérennité de la langue française.

Le Parti québécois devrait oser et prendre l'initiative d'annoncer que s'il est élu, il tiendra un référendum sur un tel rapatriement de pouvoirs. Ce référendum a de bonnes chances d'être gagnant, puisque la CAQ est déjà favorable à un tel rapatriement, et je ne vois pas comment QS et Option nationale pourraient être dans le camp du non. Je persiste à croire que beaucoup de fédéralistes nationalistes pourraient aussi être tentés de voter oui.

On peut faire un référendum sur autre chose que la souveraineté complète du Québec. L'important, pour le moment, c'est de réunir les francophones de droite ou de gauche autour de la défense de la langue française et de la culture québécoise, de battre les libéraux et de faire avancer et progresser le Québec. On verra pour la suite. Mais de grâce, n'ajoutez pas de nouveaux partis politiques qui vont nous diviser

davantage. Ne faites pas ce cadeau aux libéraux.

Claude Bachand
Laval, le 26 mars 2016

Nos écoles ou les SAQ?

Nul ne peut le nier, la situation des écoles vieillissantes au Québec devient un problème gênant. Imaginez, rien de moins que 478 bâtiments scolaires, dont 37 à Québec, sont considérés comme étant en mauvais état. De plus, 55 coûteraient moins cher à démolir qu'à rebâtir. Le système est en péril et le besoin est criant! Je prendrai soin de ne pas trop insister sur les nombreuses réquisitions pour des réparations mineures qui exacerbent les autorités en place ni sur des directions d'écoles qui vocifèrent auprès des commissions scolaires pour accélérer les travaux.

Le gouvernement a choisi l'échelle de A à E pour classer les établissements scolaires. N'allez surtout pas croire que les écoles classées D et E, les pires, seront rénovées au niveau A. Vous faites erreur en ayant de telles attentes. Le gouvernement les replacera dans la cote C; nous sommes loin des miracles! Par ailleurs, combien d'écoles ont subi le test du radon récemment? Croyez-moi, le gouvernement ne laisserait jamais une succursale de la SAQ en piteux état.

Michel Beaumont
Québec, le 29 mars 2016

LIBRE OPINION

Femmes mariées, féminisme et pouvoir

MICHELINE DUMONT

Historienne

Le décès récent de Marie-Claire Kirkland-Casgrain remet à l'ordre du jour les anciennes prescriptions du Code civil sur les femmes mariées, puisque c'est elle qui a fait adopter la loi 16 qui les a profondément modifiées en 1964, avant l'émergence des nouveaux mouvements féministes (1966, 1969, etc.) et le déblayage du terrain par quelques-unes de leurs pionnières.

Mais la question intéressait les féministes depuis longtemps. Dès 1893, dans *Le Coin du feu*, magazine féminin publié par Joséphine Marchand-Dandurand, Marie Gérin-Lajoie publiait une série d'articles pour dénoncer les articles du Code civil qui signaient l'effacement social et économique des femmes mariées. Estimant qu'elle devait informer les jeunes filles de la perte de liberté que représentait pour elles le mariage, elle publiait en 1903 un *Traité de droit usuel*, ouvrage qu'elle faisait distribuer dans les académies et les pensionnats.

Deux décennies après la fondation de la première association féministe québécoise, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, en 1907, le gouvernement libéral d'Alexandre Taschereau établissait la commission Dorion pour examiner la

question et proposer éventuellement des amendements au Code civil. Tous les groupes féministes ont présenté des mémoires, mais ils n'ont obtenu que des miettes: le droit pour les femmes mariées de conserver leur salaire (sic!!!) et le droit pour les femmes séparées d'obtenir la tutelle de leurs enfants. La demande de séparation pour cause d'adultère du mari n'était possible que s'il entretenait sa concubine sous le toit conjugal. Par contre, un mari pouvait toujours obtenir la séparation en cas d'adultère de son épouse. «*Le pardon*, estimaient les commissaires, *était plus naturel au cœur de l'épouse et l'humiliation était plus grande pour le mari.*» Ce double standard était donc maintenu.

En 1945, il a fallu la détermination et l'astuce de Thérèse Casgrain pour obtenir que les chèques d'allocation familiale soient adressés à la mère de famille au Québec. Estimant qu'il était temps, après cet épisode, de réactiver le dossier des droits civils des épouses, elle a obtenu du gouvernement Duplessis une nouvelle commission d'enquête, la commission Méthot, en 1946. De nouveau, les féministes s'activent, mais cette fois, elles ont des alliés: quelques membres du Barreau, où désormais on trouve des femmes. L'une d'elles, Elisabeth Monk, en compagnie de Jacques Perrault, pu-

blie une série d'articles dans *Le Devoir* et réunit les textes en brochure. Celle-ci est largement distribuée. La seule retombée directe de cette nouvelle activité militante est l'abolition du double standard, en 1954, article qui confirmait le caractère ouvertement désuet des prescriptions du Code civil. Les recommandations de la commission Méthot, à ce jour, ne sont pas connues.

Les femmes actives au sein du Parti libéral, dont Marie-Claire Kirkland-Casgrain et Lise Bacon, obtiennent, à la fin des années 1950, que les modifications au Code civil figurent au programme du Parti libéral. Mais il ne suffit pas de placer une revendication dans le programme. Certes, les comités du barreau sont à l'œuvre, notamment le Comité de révision du Code civil. Mais il faut aussi la volonté politique. Ce sera le rôle de la première femme ministre de convaincre ses collègues de placer les modifications attendues à l'agenda et de faire adopter la loi 16.

Moralité: il faut d'abord la conscience des femmes de l'injustice qu'elles vivent. Il faut ensuite la militance et surtout la persévérance (1893-1964) des féministes pour la contrer. Il faut enfin des femmes au pouvoir, des femmes convaincues de l'importance des droits des femmes, pour procéder aux modifications indispensables.

IDÉES



PABLO MARTINEZ MONSIVAIS ASSOCIATED PRESS

Le président américain Barack Obama et le commandant-président Raúl Castro ont partagé plusieurs moments la semaine dernière à Cuba.

VISITE D'OBAMA

La balle est dans le camp des Cubains

VICTOR MOZO

Exilé cubain, traducteur à la retraite, Saint-Jean-de-Matha

La récente visite du président Barack Obama à Cuba a été qualifiée, avec raison, d'historique. De plus, son discours devant des invités triés sur le volet et le commandant-président Raúl Castro accompagné de ses plus proches collaborateurs, en plus de passer à l'histoire, a pu toucher directement presque tous les Cubains puisque le gouvernement en place, qui contrôle tous les médias du pays, leur a donné la permission de diffuser le discours. Par contre, il n'a fallu que quelques heures après le départ d'Obama pour que la machine de propagande castriste critique l'illustre visiteur et surtout son discours. Fidel Castro lui-même vient de publier un article qui dit entre autres, et je cite: «*Nous n'avons pas besoin que l'impérialisme nous fasse cadeau de quoi que ce soit.*» Pour lui, la confrontation vaut plus que la réconciliation, et le passé est plus acceptable que ce qui s'annonce pour l'avenir. En fait, le discours d'Obama, qui avait démonté en l'espace d'une demi-heure une vieille rhétorique rigide et agressive et ouvert de ce fait la porte à une politique de la main tendue, a soulevé tout un branle-bas de combat médiatique.

Par ailleurs, si on se fie aux commentaires des Cubains dans l'île et même à ceux des plus récalcitrants de Floride, le discours d'Obama a laissé de bonnes traces. Habitué à entendre depuis des décennies des discours hostiles aux

Américains, les Cubains se retrouvaient devant un chef d'État qui leur adressait la parole et qui n'avait pas peur de dire ce qu'il était venu dire, un homme charismatique au sourire facile face à une nomenclatura devenue plus que fade avec les années. Le peuple cubain a su l'apprécier. Son allure décontractée faisait ombre à ceux qui dirigent d'une main de fer les destins de leur pays depuis presque 58 ans.

Si la visite a commencé sous la pluie et sans Raúl Castro pour l'accueillir, les Cubains ont pu voir le premier président noir des États-Unis tenant lui-même son parapluie, comme l'ont fait sa femme et ses filles. Tout un symbole de simplicité. Les Cubains sont friands de symboles. Et ils ont senti le vent tourner. Ce ne sera plus comme avant, même si la propagande castriste essaie de dire le contraire.

Si se puede

Je suis sûr que si le président Obama avait été reçu comme les dirigeants cubains ont reçu par le passé les Kadhafi, Chávez et autres dirigeants de cette gauche populiste, le peuple aurait été présent pour l'acclamer. Cependant, son arrivée a été soigneusement planifiée pour qu'il ait le moins de contact possible avec la population. Mais peu importe, la population a compris: son lien avec les États-Unis n'en est pas qu'un de confrontation ou d'agressivité. Une grande partie des Cubains de l'île ont de la famille aux États-Unis et celle-ci les aide à vivre et à survivre. Il y a plus d'amour que de haine. La preuve la plus vivante de cela sont ces jeunes qui rêvent toujours de quitter l'île pour aller vivre aux États-Unis.

J'ai vu un avant et un après. J'ai vu aussi le

commandant-président Raúl Castro sortir de ses gonds quand un journaliste lui a demandé s'il y avait des prisonniers politiques à Cuba. Il bafouillait, faisant semblant de ne pas comprendre pour finalement donner une réponse digne d'un seigneur féodal. Pourtant, monsieur le commandant-président ne répond jamais aux journalistes étrangers à moins de connaître d'avance les questions qu'on va lui poser.

On se perd en conjectures depuis le rétablissement des relations entre les États-Unis et Cuba. Par exemple, on évoque une invasion américaine par les McDonald's et autres Burger King. La mainmise impérialiste, quoi! Mais on oublie que le capitalisme est aussi français, italien, canadien, et que tout le monde veut avoir sa part du butin. Or, il n'y a pas de syndicats encombrants à Cuba. Donc peu de droits à respecter et une main-d'œuvre bien formée et soumise. Un point qu'a évoqué le président Obama dans son discours quand il a dit: «*Un travailleur devrait obtenir un emploi en traitant directement avec les entreprises qui investissent à Cuba. [...] La prospérité dépend de l'éducation, de la santé et de la protection de l'environnement. Mais elle dépend aussi de la circulation libre et ouverte des idées.*»

Même si tous ses problèmes quotidiens sont loin d'être résolus, le peuple cubain gardera l'image d'un président américain souriant, capable de faire des blagues, venu avec sa famille et saluant ceux et celles qu'il pouvait, comparé à un commandant octogénaire toujours prêt à se bagarrer à la moindre contradiction. Merci donc, Monsieur le Président Obama, bon boulot. La balle est maintenant dans le camp des Cubains. Et comme vous dites: «*Si se puede.*»

Autopsie d'un fiasco

FRANCINE PELLETIER



Jian Ghomeshi a été acquitté de toutes les accusations qui pesaient contre lui lors d'un premier et combien spectaculaire procès. Le dénouement est le contraire de ce à quoi on aurait pu s'attendre il y a un an et demi, alors qu'on découvrait les nombreuses agressions sexuelles que l'animateur de radio aurait commises. Au fur et à mesure que les informations coulaient, on a vu l'indignation monter, les réseaux sociaux s'enflammer, jusqu'au chef de police de Toronto inviter les femmes à porter plainte. Du jamais vu. Jamais n'avait-on tant parlé de ce type insidieux de violence; jamais n'avait-on vu un chef de police en encourageant la dénonciation.

Que s'est-il donc passé? Les plaignantes se sont contredites en cour et le juge, se disant incapable de «*distinguer la vérité du mensonge*», dut conclure à l'absence de «*tout doute raisonnable*». Vu cette exigence tatillonne et par ailleurs tout à fait légitime du système de justice criminelle, le juge ne pouvait pas conclure autrement. Tout le monde s'entend là-dessus. Seulement, fallait-il qu'il reprenne le plaidoyer, parfois au mot près, de la défense? Qu'il passe au tordeur les plaignantes sans égard pour le contexte psychologique, médiatique et juridique dans lequel elles ont baigné? Comprenez-moi bien, ces trois femmes ont chacune fait des erreurs monumentales, impardonnables vu l'importance de ce procès, mais elles ne devraient pas être seules à en porter l'odieux.

Qui sont les autres coupables? La frénésie médiatique, d'abord. Vu la célébrité de l'accusé, les médias sont tombés à bras raccourcis sur cette histoire. Lucy DeCoutere, la seule plaignante à s'être identifiée, a accordé à elle seule 24 entrevues et a même engagé une relationniste pour gérer la demande. Non seulement les micros se tendaient, mais on sentait une certaine sympathie pour celles qui osaient aujourd'hui dénoncer. Rapidement, des femmes qui n'avaient jamais eu l'intention de porter plainte, d'autant plus que les gestes allégués remontaient à plus de dix ans, se sont senties investies d'une mission. Celle de porter sur la place publique une cause perdue que ni le temps ni le féminisme n'ont su améliorer: contrairement aux autres crimes contre la personne, l'agression sexuelle est en hausse aujourd'hui.

Le procès Ghomeshi est un exemple patent de comment les médias et les tribunaux travaillent à contre-courant. Nous tirons dans deux directions opposées: les médias vers une divulgation toujours plus grande, les tribunaux vers un silence d'or. L'ironie, évidemment, c'est qu'il n'y aurait pas eu de procès sans le rôle des médias. En même temps, la posture «*d'héroïne*» encouragée par l'attention médiatique et adoptée par les plaignantes, une attitude vindicative qui tranche avec l'ambivalence qui caractérise souvent les victimes d'agression sexuelle et qui était aussi celle des plaignantes avant que les médias s'emparent de l'histoire, a beaucoup contribué aux dites «*déceptions*» et «*incohérences*» relevées par le juge. La collusion dont il les accusera découle aussi de cette posture de Jeanne d'Arc. Quoi de plus normal pour des femmes qui mènent une offensive de se tenir les coudes? La solidarité est d'ailleurs la grande leçon de la campagne #Agressions-NonDenoncées. Mais aux yeux du tribunal, cette perception de «*conspiration*» les coulera encore davantage et empêchera, d'ailleurs, la Couronne de souligner la similarité et donc la véacité des gestes allégués.

Dans sa hâte de redorer son blason matière de lutte contre l'agression sexuelle, la police semble aussi avoir été victime de la supramédiatisation de l'affaire Ghomeshi. A moins que ce soit la norme de mener mollement les entrevues avec les femmes violentées. Dans les extraits d'entrevues obtenus par l'émission *The Fifth Estate*, on entend des enquêteurs demander s'il y a autre chose qu'ils devraient savoir. Mais sans plus. On apprend aussi que l'enquête du premier cas se résume à une entrevue de 35 minutes avec la plaignante. «*Les policiers ne sont pas des travailleurs sociaux. Leur travail consiste à recueillir la preuve et sonder la vérité*», dit l'avocat au criminel Daniel Rechtshaffen.

Bien que le travail de la Couronne dépende beaucoup de celui de la police, plusieurs sont d'avis qu'elle a aussi mal travaillé, sans prévoir les coups et, surtout, sans ouvrir sur la problématique de l'agression sexuelle comme telle. Après tout, ce procès devait être l'occasion de donner un coup de barre pour ce qui est de la façon de traiter ce délit en cour. Il fallait y mettre le paquet! Prise de cour, la Couronne a laissé au contraire le procès devenir celui des plaignantes plutôt que celui de l'accusé. Si un jugement implacable s'ensuivit, la justice, elle, n'a pas encore été rendue.

fpelletier@ledevoir.com
Suivez-moi sur Twitter: @fpelletier1

Eco-Niobium, une compagnie racoleuse

FRANCINE ALLARD

Écrivaine vivant à Oka

La population okoïse touchée a voté à 62% contre l'exploitation de la mine par la NIOCAN qui est toujours propriétaire des lieux. La mémoire trop courte de certains ingénieurs miniers fait que mes concitoyens et moi sommes de nouveau aux prises avec cet enjeu que je qualifie de destructeur: Eco-Niobium, une autre compagnie minière, récemment constituée (2015), a convaincu le conseil municipal d'Oka et le chef du territoire mohawk de Kanesatake, à force de promesses pour la population de chacun des camps, de laisser ses exploiters miniers reprendre les travaux. Transport lourd, dynamitage, empoisonnement ou assèchement des nappes phréatiques, réveil de matières dangereuses, sans parler du réveil des cauchemars anciens.

Eco-Niobium rejoue la scène de Jacques Cartier avec ses cadeaux, ses miroirs, en échange de la paix

avec les Premières Nations. On vous prend votre quiétude en échange de votre territoire. C'est une image, bien sûr. Depuis le début, les Okaïses de tendance écologiste, qui sont de plus en plus nombreux, peuvent compter sur leurs concitoyens autochtones pour protéger l'âme des ancêtres. Voici que Michel Gaucher et ses collègues ont commencé à rencontrer en groupes spécifiques, donc potentiellement embobinés selon les tactiques proposées par Pierre Bouchard, spécialiste en communications travaillant pour Eco-Niobium. Ils tentent de convaincre la population d'Oka de la laisser forer, à coups de millions, dans une plaie encore ouverte, afin de s'enrichir. Ils promettent que le projet de la mine ne sera possible qu'avec l'acceptation sociale, donc sans opposition majoritaire. Brillant. Eco-Niobium veut l'assentiment général des citoyens, mais envoie son armada pour convaincre, offrir des cadeaux, des pots-de-vin, des bonnes paroles pour s'assurer que la population lui accordera son aval.

Il y aura trois autres rencontres (en plus d'une rencontre à Kanesatake) la semaine prochaine, et déjà, un groupe de citoyens se mobilise pour s'opposer à la mine Eco-Niobium. Non, nous ne sommes pas des ingénieurs, mais des gens qui ont choisi Oka pour y déposer leurs valises, élever leurs enfants, respirer de l'air sain, entendre les oiseaux, vivre assez loin du tohu-bohu de la ville, boire de l'eau pure, aller au village, voir arriver la traverse remplie de touristes s'émerveillant de la beauté de l'église aussi blanche que la paix.

Avons-nous besoin de toute la pollution que nous offre une mine qui promet du travail à 250 Okaïses en leur assurant des salaires de 80 000\$ et même une formation minière? Mais surtout, comme Kanesatake et Oka forment deux entités, me semble-t-il, qu'arrivera-t-il si le grand chef et ses conseillers acceptent les propositions mirabolantes d'Eco-Niobium, mais que les citoyens blancs d'Oka refusent la mine? Que faut-il craindre? Que cette paix entre les deux

camps nécessite une autre raison de s'affronter. Le grand chef Simon est un pacifiste. Mais dans sa lettre envoyée aux Okaïses, il explique à quel point Eco-Niobium a promis une meilleure éducation pour leurs enfants, de meilleures conditions de vie, et le paradis à la fin de leurs jours. Il semblerait que notre voisin dans-le-tipi-d'à-côté cessera d'être le protecteur de la terre d'Oka. Pour la première fois, les Premières Nations risquent d'accepter le miroir en échange de leur territoire. Je suis très inquiète. Plusieurs citoyens d'Oka font des pieds et des mains pour ouvrir le dialogue avec Kanesatake, et je m'excuse d'avance au grand chef Simon si jamais un projet de forage minier venait de nouveau brouiller notre dialogue.

Comme l'a écrit la poète Sylvie Scotte, fille de Gratien Gélinas, qui a vécu à Oka: Oui notre territoire se venge Il disparaîtra sans laisser trace Si les jeunes le délaissent Il coulera comme amante à la dérive Si les jeunes le trahissent (*Femmes de la forêt*, Leméac, 1975)

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION: Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillefer (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Michaël Monnier et Olivier Zuida (recherchistes photos); INFORMATION GÉNÉRALE: Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfall et Karl Retino-Panzelli (reporters); INFORMATION POLITIQUE: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); INFORMATION CULTURELLE: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); INFORMATION ÉCONOMIQUE: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); INFORMATION INTERNATIONALE: Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); SECTION ART DE VIVRE: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); Loïc Hamon (cahiers spéciaux); ÉQUIPE INTERNET: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Cailion, Justine Daneau, Florence Sara G. Ferraris et Coralie Mensa (assistants); CORRECTION: Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; SOUTIEN À LA RÉDACTION: Amélie Gaudreau (secrétaire), Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis); DOCUMENTATION: Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ: Mélanie Simard (coadjointe par intérim), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elinam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire); PRODUCTION: Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaitis; INFORMATIQUE: Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion et Kevin McKissock; ADMINISTRATION: Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Florentina Draghici et Xavier Pigeon (par intérim).

TRAGÉDIE

SUIITE DE LA PAGE 1

Saint-Hubert. Par une cruelle coïncidence, M. Lapierre et ses proches allaient assister aux funérailles de leur père, Raymond C. Lapierre, décédé à l'âge de 83 ans des suites de la maladie de Parkinson.

La classe politique canadienne a salué la mémoire de Jean Lapierre, un des chroniqueurs québécois les plus influents, qui a aussi été un acteur politique important du dernier quart de siècle, à titre de député et ministre fédéral. Mais les gens les plus secoués par la tragédie se trouvent aux îles de la Madeleine, cet archipel du golfe du Saint-Laurent qui a vu naître et mourir Jean Lapierre, ses frères et sa sœur.

« On perd un ambassadeur des îles. C'est toujours une fierté quand un des nôtres performe dans le monde sportif, culturel ou politique. Nous sommes tous en deuil », a réagi Jonathan Lapierre (aucun lien de parenté avec les victimes), maire des îles de la Madeleine, joint par *Le Devoir* en fin de journée.

La communauté des îles se mobilisait mardi soir pour soutenir la mère et une autre sœur de Jean Lapierre, qui vivent des moments d'une tristesse inimaginable. La famille Lapierre, véritable institution aux îles, peut compter sur la solidarité de ses concitoyens, indique le maire.

« C'est une catastrophe »

Réginald Poirier, qui habite les îles de la Madeleine « depuis toujours », ne trouve pas de mots assez forts pour décrire ce qu'il ressent. « C'est vraiment triste. On est saisis. C'est difficile à expliquer », raconte le propriétaire du Domaine du Vieux Couvent, une auberge située à quelques centaines de mètres du lieu de l'écrasement.

« C'est une catastrophe », ajoute-t-il. *Tout le monde est bouche bée.*

M. Poirier n'a que de bons mots pour Jean Lapierre, un « chic type » apprécié de tous. « Il était coloré de son langage et il reflétait bien les îles », se rappelle-t-il.

Un autre Madelinot, Anatole Chiasson, a bien connu l'ex-politicien devenu chroniqueur. La nouvelle de mardi a eu sur lui, comme sur bien d'autres, l'effet d'un coup de poing. « Je suis du même patelin que Jean. Je l'ai côtoyé au primaire, se souvient-il. C'est une catastrophe pour nous autres. On a beaucoup de peine. En plus, il venait pour les funérailles de son père. C'est comme illogique. »

« Jean Lapierre était un ambassadeur incomparable des îles de la Madeleine », renchérit le directeur général de la Chambre de commerce des îles de la Madeleine, Sony Cormier. Il se dit touché par la solidarité dont ont fait preuve les Québécois dans les heures suivant l'annonce du drame.

« De mémoire, de mes 45 ans, c'est le premier accident du genre à se produire [aux îles de la Madeleine]. Nous vivons quotidiennement notre insularité avec fierté. Ce drame, cette carcasse au milieu du champ, ne nous fera que travailler plus fort. »

Circonstances nébuleuses

Antonin Valiquette, journaliste à la radio CFIM, était dans sa cuisine lorsqu'il a entendu un bruit d'avion « exceptionnellement fort » qui a attiré son attention.



Février 2004. Jean Lapierre annonce son retour au sein du Parti libéral du Canada.



Jean Lapierre et sa conjointe, Nicole Beaulieu

Dans le confessionnal avec la mère

Il se décrivait lui-même comme une « mère ». Jean Lapierre avait le sens de l'autodérision. Et il était humble: en réalité, il était une machine à attirer les confidences.

À l'automne 2008, *Le Journal de Montréal* et TVA avaient nolié un autobus de campagne électorale qui sillonnait le Québec en vue du scrutin provincial du 8 décembre. J'étais le gars du *Journal*. Jean Lapierre était celui de TVA.

Cohabiter avec Jean Lapierre durant plus d'un mois a été un bonheur. C'était un plaisir de débarquer dans une petite ville, n'importe où. On allait au resto de la rue principale et au centre commercial, puis on jasant avec le monde. C'était simple: on n'avait qu'à se pointer quelque part et tout le monde venait saluer Jean Lapierre.

« J'ai vu l'avion amorcer une descente assez abrupte, il est passé très près des toits voisins et des lignes électriques avant de faire une chute rapide d'altitude. Il a frappé le sol au pied d'une côte, relate-t-il. L'impact a été assez violent, ça a laissé une traînée au sol sur une longueur de 80 pieds. Au sommet de la petite élévation, le choc a été particulièrement solide. L'avion a été sectionné en plusieurs parties. »

Lorsqu'il est arrivé sur les lieux, une quinzaine de minutes plus tard, les premiers répondants étaient déjà sur place. « Je n'ai vu aucun blessé, ni sur civière ni sur pied. De ce qu'on pouvait voir, les passagers ne semblaient pas être conscients: il n'y avait pas de voix, pas de cris, pas de mouvements à l'intérieur de l'appareil. »

Jean-Claude Larouche, qui travaille aux communications pour la CSN aux îles de la Madeleine, a pour sa part été témoin des événements depuis l'île du Cap-aux-Meules, située plus à l'ouest. « Ce qui nous a embêtés un

« Quand j'étais en politique, les gens venaient me dire qu'ils étaient fâchés; là, ils viennent me dire qu'ils m'aiment! » disait-il en riant.

Il n'était pas journaliste et ne voulait pas l'être. Mais Lapierre savait humer l'air du temps en « placotant » avec le monde. Il savait écouter. Après notre tournée de Québec, on savait que les libéraux de Jean Charest allaient gagner l'élection. C'était clair.

Lapierre savait aussi parler aux gens avec des mots simples, sans prétention. Il était un peu le Claude Poirier de la chronique politique. Toujours en devoir, jour et nuit, d'un côté ou de l'autre de la clôture, à jouer son propre rôle.

À un moment donné, durant notre périple sur la route électorale de 2008, l'autobus a fait

peu, c'est que l'avion était dans une trajectoire perpendiculaire de la piste, pas dans le sens de la piste. »

On en sait pour l'instant très peu sur les circonstances de l'accident. Y a-t-il eu une défaillance technique? S'agirait-il d'une erreur de pilotage? Les conditions météorologiques seraient-elles en cause? Il est pour l'instant trop tôt pour le dire.

Mardi soir, la Sûreté du Québec n'avait pas donné plus de détails. De son côté, le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) a indiqué qu'il mènera une enquête pour tenter de déterminer les causes de la tragédie. Les enquêteurs devraient arriver sur les lieux de l'accident ce mercredi matin.

Chose certaine, le rapport d'incident publié par Transports Canada indique qu'un avion turbopropulsé de marque Mitsubishi (MU-2B-60), immatriculé aux États-Unis et construit en 1982, a décollé de l'aéroport de Saint-Hubert mardi matin. Il s'est écrasé dans un champ,

un détour d'une semaine à Ottawa: une coalition des partis d'opposition menaçait de faire tomber le gouvernement Harper, sur fond de crise financière mondiale. Ottawa vivait des moments dramatiques. Chaque jour, on allait garer notre bus sur la colline parlementaire, à côté de la Chambre des communes. L'autobus TVA/*Le Journal* était devenu un véritable confessionnal où les élus de tous les partis venaient donner — et prendre — des nouvelles!

Tout le monde parlait à « Jean » pour connaître les derniers potins. Ça lui faisait toujours des histoires à raconter. Bien avant Facebook et Twitter, Jean Lapierre était une sorte de réseau social à lui tout seul.

Marco Fortier

près de l'aéroport des îles, vers 12 h 40 mardi, heure locale (11 h 40, heure de l'Est).

Environnement Canada a diffusé une alerte faisant état de forts vents dans la région. Selon plusieurs témoins, la brume recouvrait le secteur. « Ça brassait, mais ce n'étaient pas des conditions inhabituelles. On a vu pire », juge Réginald Poirier, qui voit régulièrement des avions emprunter un trajet semblable à celui de l'appareil qui s'est écrasé.

Les « conditions météorologiques défavorables » ont pourtant forcé Jazz Aviation, qui exploite des vols au nom d'Air Canada, à annuler un vol aller-retour Gaspé-îles de la Madeleine, a confirmé au *Devoir* la porte-parole de Jazz Aviation, Manon Stuart. Le vol d'aller devait partir de Gaspé à 12 h 30 et le vol de retour en partance des îles était prévu à 14 h 40.

Avec Jessica Nadeau, Philippe Orfali et Lisa-Marie Gervais
Le Devoir

PIONNIER

SUIITE DE LA PAGE 1

Pépinot et Capucine, à l'antenne de Radio-Canada, avant même l'avènement de la télévision en couleurs. Après avoir été réalisateur et metteur en scène, il devient producteur, et fonde notamment Avanti Ciné Vidéo, qui produira *La petite vie*, de Claude Meunier, et *Un gars, une fille*, de Guy A. Lepage. Ce dernier a d'ailleurs dit que M. Bissonnette lui avait « tout appris » à l'occasion de cette collaboration. Il arrivait d'ailleurs encore récemment que Bissonnette téléphone à Lepage pour lui faire des commentaires sur l'émission *Tout le monde en parle*.

On dit de Jean Bissonnette

que tout ce qu'il touchait se transformait en succès. Et que son secret était de ne jamais se prendre au sérieux tout en travaillant sérieusement. « J'étais bon public et je le suis encore », disait-il.

Show-business

En 2011, Radio-Canada consacre à Bissonnette un documentaire de 90 minutes, *Le show-business québécois, du big bang à aujourd'hui*. On y apprendait entre autres que c'est Jean-Pierre Ferland qui lui a présenté Gilles Vigneault, pour que Bissonnette s'engage à l'émission *Music-hall*, en 1960. Jean Bissonnette racontera aussi que l'un des numéros les plus comiques qu'il a mis en scène, celui d'Olivier Guimond et Denis Drouin sur

les mesures de guerre, dans le *Bye Bye* de 1970, avait été tourné en une seule prise à 7 h 30 du matin.

Pour Lise Payette, qui a travaillé avec lui sur le plateau d'*Appelez-moi Lise*, Jean Bissonnette était un réalisateur encourageant, mais qui poussait toujours les gens avec qui il travaillait plus haut, plus loin. Il excellait dans l'art de former des gens au métier, mais aussi de leur faire confiance. Il avait le don de donner l'envie aux gens de travailler ensemble. « C'est la fin d'une façon de faire de la télévision », dit-elle.

« J'ai vraiment beaucoup, beaucoup, beaucoup d'admiration pour les gens avec qui j'ai travaillé », disait Bissonnette. Être seul devant Vigneault qui

me faisait les chansons qu'il créait pour les spectacles que l'on montait ensemble, ça a été de grands moments pour moi. Je me considère comme privilégié d'avoir été le premier public de ces artistes. » Jean Bissonnette a été entre autres derrière les fêtes de la Saint-Jean de 1975, présidées par Lise Payette. Il a ensuite mis au point les premiers galas Juste pour rire, propulsant la carrière de nombreux humoristes québécois.

Succès colossaux

À Radio-Canada, le vice-président Louis Lalande a diffusé des condoléances pour la famille de Jean Bissonnette.

« Toute la grande famille de Radio-Canada est profondément attristée par le décès de

Jean Bissonnette et se joint à moi pour souhaiter à ses proches nos plus sincères condoléances. Jean Bissonnette a contribué à faire de la télé publique un des principaux moteurs de notre show-business. Il a joué un rôle de premier plan tant comme réalisateur d'émissions de variétés marquantes des années 50 aux années 80 que comme cofondateur et producteur d'*Avanti Ciné Vidéo*, qui est à l'origine de succès colossaux à Radio-Canada tels *La petite vie* et *Un gars, une fille*. En outre, tous ceux qui ont eu le privilège de le côtoyer ont pu apprécier sa passion pour les artistes, son flair infailible et sa grande générosité. »

Denise Filiatrault, qui a travaillé avec Jean Bissonnette

dès les débuts de la populaire télésérie *Moi et l'autre*, où elle partageait la vedette avec Dominique Michel dans les années 1960, a exprimé son chagrin sur la page Facebook du Théâtre du Rideau Vert. « Denise Filiatrault et le Théâtre du Rideau Vert sont très attristés par le décès de Jean Bissonnette, réalisateur qui a produit *Moi et l'autre* et qui a produit *Un gars, une fille*. » Jean Bissonnette a récemment légué ses archives à Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Il était aussi le père, entre autres, de la danseuse étoile des Grands Ballets canadiens Anik Bissonnette, qui dirige aujourd'hui l'École supérieure de ballet du Québec.

Le Devoir

CLSC

SUIITE DE LA PAGE 1

consulter en CLSC sont souvent en situation de crise».

En vertu du nouveau système, les travailleurs sociaux à l'intérieur des GMF verraient les patients que les médecins du groupe leur confient. C'est d'ailleurs l'un des aspects qui irrite le plus la profession, qui craint en outre de perdre une bonne part de son autonomie.

Selon nos informations, ceux qui suivaient déjà des patients précis en CLSC pourraient continuer à les voir durant une période de transition. Les patients seraient ensuite confiés à des collègues. Une travailleuse sociale touchée

par la réforme de GMF croit toutefois que cela risque de ne pas trop se produire parce qu'on ciblerait pour les transferts des travailleurs sociaux affectés à l'accueil dans les CLSC.

Des transferts dans Lanaudière

L'une des travailleuses sociales touchées à Québec a confié au *Devoir* qu'elle voyait mal comment le nouveau système sera plus efficace. « Le docteur Barrette dit qu'il veut avoir une seule porte d'entrée dans le système mais il n'est pas cohérent », a déclaré cette professionnelle qui a requis l'anonymat.

« Lorsqu'on est en GMF, il n'y a que la clientèle du GMF à l'interne qui peut fréquenter les professionnels du GMF. Or si on n'a pas accès aux GMF, on se tourne vers les CLSC. [...] C'est la clientèle la plus vulnérable qui va écopier. Elle va

se présenter en CLSC mais le rendement en CLSC va être moindre. »

La CSN s'attend à ce que le modèle déployé à Québec soit à l'image de ce qui se profile pour tout le territoire québécois. On sait notamment que dans Lanaudière, 34 professionnels doivent être transférés, dont 19 travailleurs sociaux.

Début mars, le ministre de la Santé Gaëtan Barrette a déclaré que le modèle des CLSC était à son avis un « échec ». Il compte désormais sur les GMF pour offrir des services de proximité de qualité.

Du côté du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS), on cherche à tempérer les inquiétudes. « Il n'y aura pas moins de travailleurs sociaux. Ils vont être déployés autrement », a commenté Isabelle Simard, directrice des ser-

vices multidisciplinaires au CIUSSS.

Elle souligne qu'à l'heure actuelle, les médecins des GMF confient leurs patients à des travailleurs sociaux en CLSC et que le nouveau système permettra de simplifier les trajectoires.

Interrogée sur le sort des patients sans médecin de famille, M^{me} Simard souligne qu'il y aura encore des professionnels dans les CLSC. « C'est sûr que l'objectif, c'est de ne pas faire ça au détriment de la clientèle vulnérable. Il faut s'assurer que cette offre de services-là va être maintenue. »

Le CIUSSS n'était pas en mesure de dire quand exactement le transfert de personnel se réalisera, mais prévoit que cela se fera « au cours des prochains mois ».

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com